Premier Tech Home & Garden
1900 Minnesota Crt., Unit 125, Mississauga, ON L5N 3C9
TEL (905) 812-8556 FAX (905) 812-2441

FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT : Slug and Bug Killer Dust

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Nº d'homologation LPA : 26622 **numéreau du produit:** 7380550
Nom chimique : Terre à diatomées
Synonymes : Silice amorphe, dioxyde de silicium
Famille chimique : Silices
Usage du produit : Insecticide domestique
Classification TMD : Non réglementé par transport routier/ferroviaire/maritime

SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	POIDS (%)	Nº C.A.S.	D.L. 50 (mg/kg)	V.L.E.-M.P.T.
Terre à diatomées	97	7631-86-9	—	—
Silice cristalline	< 3	14808-60-7	—	10 mg/m³

SECTION 3 – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique : Solide
Densité : 2,3 (eau=1)
Point d'ébullition : Sans objet
Pression de vapeur : Sans objet
% de matières volatiles : Sans objet
Solubilité dans l'eau : Négligeable

Apparence et odeur : Fine poudre blanche inodore
pH : Aucune donnée
Point de congélation ou de fusion : Sans objet
Densité de vapeur : Sans objet
Vitesse d'évaporation : Sans objet

SECTION 4 – RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : Sans objet
Limite inférieure d'explosivité (%) : Sans objet
Température d'auto-inflammation : Sans objet
Limite supérieure d'explosivité (%) : Sans objet
Moyen d'extinction : Mousse, poudre, dioxyde de carbone, eau pulvérisée
Méthodes d'extinction : Selon les matières environnantes
Autres risques d'incendie ou d'explosion : On n'en connaît aucun.

SECTION 5 – RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable
Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.
Conditions à éviter : Aucune en temps normal
Incompatibilité (matières à éviter) : Acide fluorhydrique
Produits de décomposition dangereux : On n'en connaît aucun.

: Slug and Bug Killer Dust

SECTION 6 – RISQUES POUR LA SANTÉ

Effets aigus de la surexposition : Ce produit contient de la silice cristalline, qui est considérée comme présentant un risque respiratoire. Irritant transitoire des voies respiratoires supérieures. L'inhalation peut causer une irritation de la gorge et du nez. En cas d'expostion extrême, une congestion peut se produire. Peut causer une irritation et une inflammation temporaires de yeaux. Évilter le contact avec la peau.
Effets de l'exposition chronique : La silice cristalline présente un risque respiratoire. Elle est classée comme cancérogène. De plus, elle provoque la silicose.
Autres effets sur la santé : Peut aggraver les maladies respiratoires et pulmonaires préexistantes, comme la bronchite, l'emphysème et l'asthme.

SECTION 7 – PREMIERS SOINS

Inhalation : Faire prendre l'air. Pratiquer la respiration artificielle seulement si nécessaire. Pratiquer la réanimation cardiorespiratoire s'il n'y a pas de respiration ni de pouls. Consulter un médecin.
Contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau courante, et bien la laver au savon et à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion : Faire boire 1 à 2 verres d'eau (200 à 500 mL) pour diluer le produit. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, faire pencher en avant pour éviter l'aspiration de la vomissure. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau courante pendant 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant le rinçage. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

SECTION 8 – MESURES PRÉVENTIVES

Protection des voies respiratoires : On n'en a pas besoin en temps normal.
Protection des yeux : On n'en a pas besoin en temps normal.
Protection de la peau : On n'en a pas besoin en temps normal.
Autre matériel de protection individuelle : Aucun.
Mesures d'ingénierie : Ventilation par aspiration à la source.
Méthodes et matériel de manutention : Éviter l'inhalation de la poussière ainsi que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver après l'emploi.
Consignes d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et ventilé. Garder hors de la portée des enfants et des animaux familiers.
Température d'entreposage : Minimum, aucune; maximum, 40 °C.

SECTION 9 – PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement : Arrêter la fuite et contenir le déversement. Balayer le produit déversé et le pelleter dans un contenant à déchets jusqu'à son élimination. Nettoyer l'endroit au détergent et à l'eau, absorber la lavure et mettre le tout dans un contenant à déchets. S'il y a lieu, enlever la terre contaminée et la jeter comme il faut.
Élimination des déchets : Jeter le contenant vide aux ordures ménagères. Jeter les déchets conformément à la réglementation municipale, provinciale ou fédérale.
Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les eaux ni les milieux locaux.

Les renseignements ci-dessus sont considérés exacts. Ils ne sont donnés qu'à titre d'indication sur la manipulation du produit. Ils ne portent pas sur son utilisation avec d'autres matières ou produits ni dans quelque procédé que ce soit. Premier Tech Home & Garden. n'offre aucune garantie — ni expresse, ni implicite — en ce qui concerne l'exactitude des données ou le rendement du produit. La présente fiche signalétique est valide pendant trois ans à partir de sa date de publication.

Établie par : service technique **Date de publication :** 1 septembre, 2013